



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Loire-Atlantique

Situation au 30/09/2013



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin septembre 2013 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Loire-Atlantique s'établit à 17 300 (18 800 en incluant les catégories D et E), soit une forte dégradation par rapport au mois dernier (+4,6% ; +755 par rapport à fin août 2013).

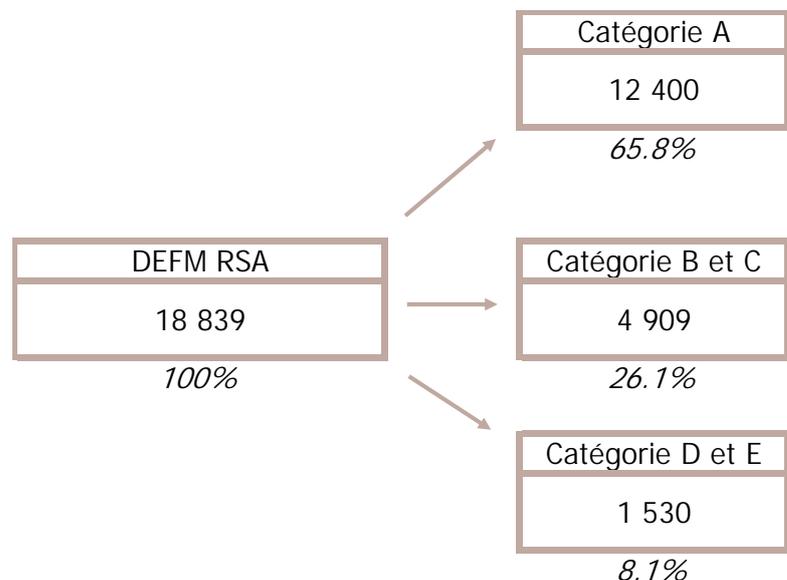
Les bénéficiaires du RSA représentent 16,8% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (65,8%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (35,1% contre 26,1%).

En Loire-Atlantique, à fin septembre 2013, on dénombrait 17 300 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 16,8% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin septembre 2013, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 17,8% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +9,9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

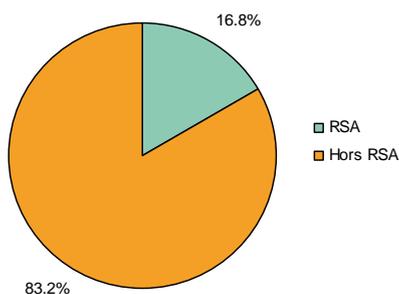
Répartition des bénéficiaires par catégories –Loire-Atlantique



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Septembre 2013)



On dénombre 18 800 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (65,8% sont en catégorie A, 26,1% en catégories B et C).

En septembre 2013, 17 300 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (16,8% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (79,5%). Parmi ces droits payables, 63,1% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les résultats par catégories ne sont pas tous orientés de la même façon. La plus forte augmentation concerne la catégorie A (+17,8%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie D enregistrent une baisse de leurs effectifs (-0,7%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

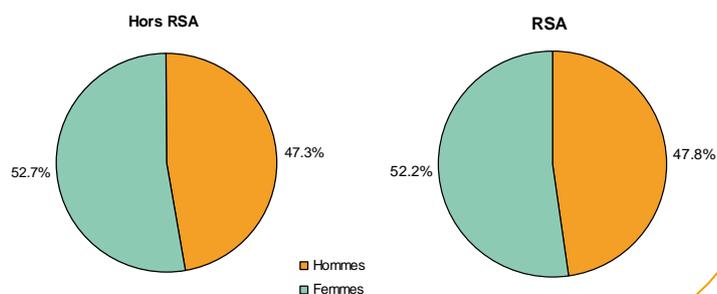
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	2 286	7 701	955	1 458	12 400	17.8%
Catégorie B	567	608	603	682	2 460	11.2%
Catégorie C	687	425	273	1 064	2 449	12.6%
TOTAL A,B,C	3 540	8 734	1 831	3 204	17 309	16.1%
Catégorie D	142	157	34	110	443	-0.7%
Catégorie E	204	274	150	459	1 087	3.9%
TOTAL	3 886	9 165	2 015	3 773	18 839	14.9%

Caractéristiques des bénéficiaires

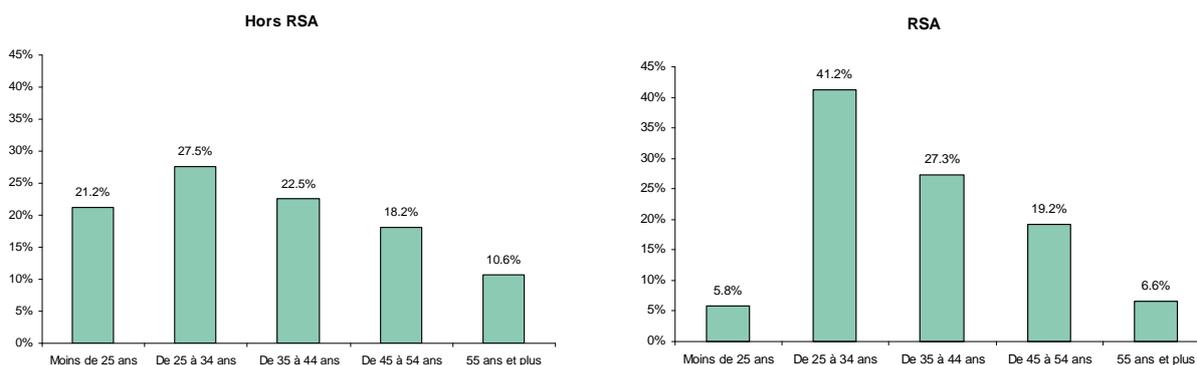
52,2% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA (-0,5 point).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 13,7 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 15,4 points et seulement 5,8% d'entre eux perçoivent le RSA.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Septembre 2013



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	14.9%	12.4%
NIV III	14.4%	8.9%
NIV IV	22.9%	20.0%
NIV V	37.4%	39.6%
NIV V bis	4.7%	7.8%
NIV VI	5.7%	11.2%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	2.0%	3.4%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	19.2%	20.2%
Employés non qualifiés	13.7%	20.3%
Employés qualifiés Cadres techniciens, agents de maîtrise	46.8%	46.0%
	18.3%	10.2%

39,6% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un bac (20,0%) et les diplômés supérieurs (12,4%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac+2 enregistrent l'écart le plus important (-5,5 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (11,2% contre 5,7%).

46,0% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (20,3%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (20,2%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-8,1 points) et les employés qualifiés (-0,8 point). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+1 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 6,7 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 1,4 point entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Septembre 2013)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	1099	2
K1304 Services domestiques	814	3
K1303 Assistance auprès d'enfants	653	1
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	448	5
N1103 Magasinage et préparation de commandes	421	6
N1105 Manutention manuelle de charges	398	10
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	395	7
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	339	17
K1302 Assistance auprès d'adultes	333	18
M1607 Secrétariat	316	4
F1606 Peinture en bâtiment	311	12
D1505 Personnel de caisse	285	26
D1507 Mise en rayon libre-service	280	14
G1603 Personnel polyvalent en restauration	269	34
G1605 Plonge en restauration	260	41

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 1 099 bénéficiaires, soit 6,3% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec plus de 800 demandeurs (4,7%) et l'assistance auprès d'enfants (3,8%) avec plus de 650 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, la vente en habillement et accessoires de la personne, le magasinage et préparation de commandes, la manutention manuelle de charges, la peinture en bâtiment et la mise en rayon libre-service semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (17^{ème} rang hors RSA), de l'assistance auprès d'adultes (18^{ème} rang hors RSA), du personnel de caisse (26^{ème} rang hors RSA), du personnel polyvalent en restauration (34^{ème} rang hors RSA) et de la plonge en restauration (41^{ème} rang hors RSA).

